

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

Assemblée communale.....	2
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée.....	3
Actualités communales.....	5
Déchetterie communale.....	9
Administration communale.....	10
Informations Seniors.....	11
Alimentation en eau potable.....	16
Sociétés locales.....	18
Agence AVS.....	23
Informations diverses.....	25





Commune de Vulruz
Rue du Château 28
1627 Vulruz

Vulruz, le 20 mai 2026

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 10 juin 2026 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vulruz

Le tractanda est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 30 avril 2026

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vulruz.ch

2. Reconstitution des commissions

- 2.1 Nomination des membres de la Commission financière
- 2.2 Nomination des membres de la Commission d'aménagement
- 2.3 Nomination des membres de la Commission des naturalisations

3. Décision du mode de convocation des assemblées communales pour la période législative 2026-2031 (art. 12 al.1 bis LCo)

4. Investissements

- 4.1 Déplacement des collecteurs eaux usées (EU) : Grand-Rue
(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)
- 4.2 Déplacement des collecteurs eaux claires (EC) : Vers-la-Chapelle
(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

5. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vulruz.ch.

Le Conseil communal

Reconstitution des commissions

Les commissions suivantes devront être reconstituées pour la période législative 2026-2031 :

- Commission financière ;
- Commission d'aménagement ;
- Commission des naturalisations.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les membres de ces commissions pour leur dévouement et leur excellent travail.

Décision du mode de convocation des assemblées communales pour la période législative 2026-2031

Pour les communes avec assemblée communale, le mode de convocation doit être défini à la première assemblée de législature, entre une convocation individuelle ou une circulaire tous ménages. En l'occurrence, le Conseil communal propose de convoquer les citoyennes et citoyens par un avis dans la Feuille officielle, par un affichage au pilier public ainsi qu'une circulaire tous ménages, dans le cadre de l'envoi du Vaulruz.ch comme cela s'est fait jusqu'ici.

Investissements

Déplacement des collecteurs eaux usées (EU) : Grand-Rue

Le réseau communal d'évacuation des eaux usées desservant les parcelles 592, 593 et 842 est en conflit avec l'espace constructible de ces parcelles. De nouveaux projets de constructions se trouvent ainsi au-dessus de nos collecteurs. Le Conseil communal propose d'adapter le tracé de ces conduites afin de permettre les constructions projetées et d'améliorer notre réseau communal. Pour cela une étude a été réalisée et un investissement de CHF 100'000.00 est nécessaire pour les travaux.

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

Financement :

Total à charge de notre commune	CHF	100'000.00
Total	CHF	100'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Ainsi l'impact financier pour les années à venir correspondra à la charge d'amortissement selon MCH2, soit 1,25% pour un montant annuel de CHF 1'250.00 durant 80 ans.

Investissements

Déplacement des collecteurs eaux claires (EC) : Vers-la-Chapelle

Le réseau communal d'évacuation des eaux claires desservant certaines parcelles dans le secteur de Vers-la-Chapelle est en conflit avec l'espace constructible. Il s'agit de très anciennes canalisations traversant plusieurs parcelles. Un nouveau projet de construction se trouve ainsi au-dessus de ces collecteurs. Le Conseil communal propose d'adapter le tracé de ces conduites afin de libérer les espaces constructibles de tous collecteurs communaux et d'améliorer ainsi notre réseau. Pour cela une étude a été réalisée et un investissement de CHF 200'000.00 est nécessaire pour les travaux.

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

Financement :

Total à charge de notre commune	CHF	200'000.00
Total	CHF	200'000.00

Cet investissement sera financé pour CHF 50'000.00 par les liquidités courantes et par un emprunt de CHF 150'000.00. Ainsi l'impact financier pour les années à venir correspondra à la charge d'amortissement selon MCH 2, soit 1,25% pour un montant annuel de CHF 2'500.00 durant 80 ans. A cet amortissement s'ajoutent les intérêts passifs estimés à 2%, respectivement un montant annuel de CHF 3'000.00.



Répartition des dicastères – législature 2026-2031

	Responsables	Dicastères
	Patrice Jordan, syndic 079 217 48 56 patrice.jordan@vaulruz.ch	Administration générale Tourisme Sociétés, culture et loisirs Personnel communal
	Claude Bovigny, vice-syndic 079 437 98 69 claud.bovigny@vaulruz.ch	Finances et impôts Protection des eaux
	Bernard Chatelan 079 577 28 49 bernard.chatelan@vaulruz.ch	Economie publique Agriculture Forêts Endiguements Domaine de la Chenaletta
	Valérie Deschenaux 076 394 01 79 valerie.deschenaux@vaulruz.ch	Santé Prévoyance sociale Service des curatelles Château
	Florian Develey 077 233 02 25 florian.develey@vaulruz.ch	Transports et communications Gestion des déchets Voirie Cimetière Cabane des Tourbières
	Guy Dunand 079 424 97 62 guy.dunand@vaulruz.ch	Ordre et sécurité publics, défense Aménagement du territoire
	Jacob Rouiller 079 250 76 01 jacob.rouiller@vaulruz.ch	Formation Sports AES Hôtel de Ville Halle de gym Bâtiment administratif Adduction d'eau

Personnel communal

Mise au concours d'un poste de surveillant/e de la Cabane des Tourbières

Afin de renforcer son équipe, le Conseil communal est à la recherche d'une personne consciencieuse et motivée qui aura pour mission la gestion et l'entretien de la cabane des Tourbières.

Tâches principales :

- Visite de la cabane aux locataires et remise des clés ;
- Contrôle des locaux et inventaire au terme de l'utilisation ;
- Nettoyage de la cabane ;
- Surveillance du bon fonctionnement des installations (cuisine et divers).

Profil souhaité :

- Personne consciencieuse et respectueuse du matériel
- Disponible pour la remise des clés et contrôle du site après utilisation, principalement le week-end

Entrée en fonction : dès que possible

Le cahier des charges de cette fonction peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch et au guichet du secrétariat communal.

Les dossiers de candidatures sont à adresser au Conseil communal de Vaulruz, Rue du Château 28, 1627 Vaulruz, **jusqu'au 15 juin 2026**.

Démission de Mme Elsa Gamboni

En septembre 2025, Madame Elsa Gamboni a annoncé sa démission de son poste de Secrétaire communale. L'Exécutif, ainsi que l'ensemble du personnel, souhaitent exprimer leur reconnaissance pour son engagement et son travail de qualité au service de la commune.

Durant son mandat, Elsa Gamboni a fait preuve de professionnalisme, de rigueur et d'une grande humanité. Elle s'est impliquée activement pour notre commune, toujours dans un esprit de collaboration et de bienveillance envers ses collègues et les citoyens. Son efficacité, sa disponibilité, et sa bonne humeur ont été fortement appréciées. Un grand merci à Elle !

Bienvenue à notre nouveau Secrétaire communal

Le Conseil communal est ravi d'accueillir un nouveau Secrétaire communal !

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Yohan Reynaud, qui a rejoint l'administration communale le 1^{er} février 2026, en remplacement de Madame Elsa Gamboni.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle fonction et sommes convaincus qu'il contribuera activement au bon fonctionnement de notre commune.

Naissances

- Elias Rouiller, né le 23 octobre 2025, fils de Julie et David
- Andreas Seydoux, né le 23 février 2026, fils de Danijela et David



90 ans en 2025

Nous avons eu l'honneur de féliciter et d'adresser nos meilleurs vœux à Madame Georgette Dafflon qui a fêté ses 90 ans.



La maternelle "Les Lapins Bleus" de Sâles

Accueille vos enfants de 3 à 5 ans pour l'année scolaire 2026-2027



Horaires : lundi, mardi ou vendredi, de 9h à 11h45, à choix.
Des matinées récréatives sont aussi proposées en juillet au jour le jour.

Inscriptions : dès avril pour la rentrée de septembre auprès de Mme Catherine Bovet Egger, éducatrice de l'enfance, tél. 079 564 88 13

Offrez à votre enfant la possibilité :

- De favoriser l'apprentissage de son autonomie et de sa socialisation dans un petit groupe d'enfants du même âge.
- D'acquérir de nouvelles notions à travers des jeux pour favoriser son éveil.
- D'apprendre et de respecter les consignes en vue de l'école obligatoire.
- De découvrir le monde du vivant au fil des saisons lors de différentes activités intérieures et extérieures.
- De développer ses capacités cognitives, motrices, relationnelles et affectives à son rythme.

Plus d'informations sur : www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil

MATINÉES RÉCRÉATIVES EN JUILLET



Pour les enfants de 3 à 5 ans

Matinées : lundi, mardi, vendredi

Horaire : de 9h00 à 11h45

Activités : ateliers créatifs, courses extérieures, exploration du vivant, chansons, percussions, etc.

Lieu : Place de l'église, local « Les Lapins Bleus » à Sâles

Tarif : CHF 30.- par matinée

Inscription : même possible la veille selon les places disponibles (minimum 3 enfants).

Au plaisir d'accueillir vos enfants !

Inscriptions auprès de :

Mme Catherine Bovet-Egger

Educatrice de l'enfance

Agréée par le SEJ et membre de l'AFEM

Tél. 079 564 88 13

Toutes les informations sont disponibles sur :
commune-sales.ch/ecole-et-formation/petite-enfance-maternelles
vaulruz.ch/education/structures-daccueil

Sarah Reymond

Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz

☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50.-- / ½ heure.

Horaire de la déchetterie

La déchetterie est ouverte toute l'année selon l'horaire suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30
et de 14h30 à 16h30

Achats des sacs-poubelle taxés

Les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner et à Aly-Vrac à Vaulruz.

Benne des déchets encombrants

Son accès est autorisé uniquement le samedi ainsi que le 1^{er} mardi de chaque mois dès le 1^{er} janvier 2026. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Récolte des textiles usagés

La commune a signé un contrat avec la société TEXAID SA, laquelle s'engage à traiter les textiles récoltés de manière respectueuse pour l'environnement. De plus, un montant de CHF 0.10 par kilogramme de déchets collectés est rétribué à la commune. N'hésitez donc plus à déposer vos textiles usagés dans la benne prévue à cet effet.

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture ou aux différents points de collecte **le matin du jour de ramassage avant 07h00**.

Des animaux ont été observés déchirant les sacs-poubelles mis à l'extérieur la veille du ramassage hebdomadaire. Pour éviter tout désagrément et préserver la propreté de notre commune, nous vous prions de bien vouloir ne sortir vos sacs poubelles qu'au matin du jour de collecte. Le jour de ramassage des sacs-poubelle est fixé au mercredi mais peut être modifié en cas de jour férié durant la semaine. Les éventuelles modifications sont notifiées dans le calendrier du MémoDéchets.



La Famille au Jardin

Foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire

1717 St. Ursen | 1633 Marsens



**Nous recherchons des
BENEVOLES**

**Pour l'accompagnement de nos hôtes
Pour cuisiner
Pour les transports**

**Renseignements
tél. 026 321 20 13 - info@la-famille-au-jardin.ch**

Coordonnées

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Horaire annuel

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 08h00 à 11h30 et après-midi fermé
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé



Horaire durant les vacances d'été

L'administration communale sera fermée du lundi 3 août 2026 au vendredi 8 août 2026 inclus. Du lundi 10 août 2026 au vendredi 14 août 2026, elle sera ouverte selon l'horaire suivant :

- Lundi 08h00 à 11h30
- Mardi 08h00 à 11h30
- Jeudi 08h00 à 11h30

Pensez à demander vos attestations ou autres documents administratifs avant la fermeture si cela est nécessaire.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très bel été !



FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS
ARNAQUE
SOYEZ VIGILANTS!

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE 117

POLICE

A warning poster with a blue background. It features a large white exclamation mark inside a triangle on the left. Below it is a hand holding a smartphone with a call icon and a red 'RACCROCHER' button. The text is in white and yellow. At the bottom right is the Swiss Police logo.

Pour nos Séniors (60 ans et +)

Fête Nationale 2026



A tous nos Citoyennes et Citoyens,

Le Conseil communal et la Commission Sénior+, en collaboration avec la Jeunesse dans le cadre de sa Fête des Sherwoodiennes, ont le grand plaisir de vous inviter à venir célébrer le

1^{er} Août au terrain de football

Dès 11 heures, nous soulèverons le verre de l'amitié en l'honneur de notre belle Suisse. Il s'en suivra un repas (saucisse, pain, moutarde, meringue et double-crème), le tout servi et offert par la Commune.

Pour une bonne organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au dimanche 26 juillet auprès de Valérie Deschenaux, conseillère communale, de préférence par mail à valerie.deschenaux@vaulruz.ch ou par message au 076 394 01 79 (dès 19h en cas d'appel).

En soirée, les festivités se poursuivront avec le discours de notre Invité M. le Conseiller National Nicolas Kolly et le traditionnel feu d'artifice. Vous pourrez également déguster la soupe de chalet préparée par la Jeunesse.

Venez nombreux à cette lumineuse occasion ! On se réjouit de partager cette journée festive avec vous.



Le Conseil communal et
La Commission Sénior+

Bien vieillir à Vaulruz

La Commission Sénior+ se consacre au bien-être de nos citoyens Séniors (dès 60 ans). Elle a à cœur de proposer, tout au long de l'année, des occasions de se rassembler, passer du bon temps ensemble et de se maintenir en forme.

Présidée par Valérie Deschenaux, entourée de ses 4 membres Georgette Bussard, Rose-Marie Pythoud, Florence Esseiva et Jean-Claude Mrowinski, la commission se réunit régulièrement à l'administration communale dans une joyeuse ambiance pour vous concocter de belles activités.

En plus des cafés-rencontre qui ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois et qui connaissent un joli succès, nous vous invitons à prendre part aux sorties estivales suivantes :

Visite du Sentier des Abeilles



Nous vous proposons de parcourir le Sentier des Abeilles, en compagnie de son initiateur M. André Dunand,

le mercredi 10 juin 2026

Le départ sera donné à 9h30 sur la place de la pépinière. La visite guidée durera maximum 2 heures. Au terme de celle-ci, nous aurons la possibilité de manger ensemble à la Cabane des 3 Moineaux avec son pique-nique tiré du sac.

Marches aux Etangs de Maules



Nous vous suggérons de faire le tour des Etangs de Maules, en compagnie de M. Victor Borcard

le lundi 24 août 2026

Nous vous donnons rendez-vous à 9 heures, sur la place de parc à l'orée de la forêt de Maules, à côté de la place de pique-nique. Après la marche, c'est là que nous nous installerons pour griller les cervelas que vous aurez emportés avec vous.

Pour ces deux escapades, il faut prévoir de bonnes chaussures. En cas de mauvais temps, les sorties seront annulées.

Se maintenir en forme

Accessible en tout temps, le fitness urbain, aux abords du terrain de foot, est à disposition de tous nos citoyens. En cas de questions quant à l'utilisation des engins, la commission Sénior+ se tient à votre disposition. N'hésitez pas ! Bouger fait partie des moyens pour se maintenir en forme 😊



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



**Service de nettoyage
Reinigungsdienst**
avec du cœur
mit Herz
20 ans
Jahre

**Avez-vous
besoin d'aide
pour le ménage ?**

Contactez-nous
026 347 12 40
www.fr.prosenectute.ch



Recherche
participants

Etude sur le microbiote, le sommeil et le développement de votre enfant

Votre enfant a la possibilité de participer aux activités suivantes:

- contrôles cliniques à 1 et 2 ans
- test de développement à 2 ans
- test d'allergie à 2 ans

Nous étudions si la prise de probiotiques (bonnes bactéries) et de prébiotiques (nourriture pour ces bactéries) en plus du lait maternel peut avoir une influence positive sur le sommeil et le développement de l'enfant.

**Nous vous remercions
de votre collaboration**
Contactez-nous:
napbiome@unifr.ch
076 724 87 33



DÉROULEMENT ET DURÉE

La participation à l'étude dure 2 ans. Pendant les 3 premiers mois de sa vie, votre bébé reçoit soit un synbiotique, soit un placebo sans substance active. Vous prélevez des échantillons de selles trois fois à la maison et remplissez simultanément un questionnaire en ligne. A l'âge de 1 et 2 ans, un examen est lieu à université.

CRITÈRES D'INCLUSION

Votre enfant ...

- boit le lait maternel
- a un poids de naissance plus que 1500 g

Nous vous contacterons après la naissance de votre enfant et vous informerons de tout ce qui est important.

Scannez le code QR pour plus d'informations!

L'équipe de recherche de l'Université de Fribourg pour NapBiome se tient à votre disposition.



ETH zürich

**UNI
FR**
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

**UNIVERSITÄT
LUZERN**

**kinderspital
zentralschweiz**
LUZERN



Photos: Garret Jackson, Alex Bodini, Tara Raye Unsplash

VOTRE FUTURE CRÈCHE !

FUNPLACE

"Nous Cultivons des Petits Artistes"



Vous habitez et/ou travaillez en Gruyère ?
Vous avez besoin d'un moyen de garde
pour votre/vos enfant(s)?

Ne cherchez pas plus loin !

Venez découvrir votre future
crèche et sa FunTeam.

ACCUEIL POSSIBLE DÈS 20%

Prendre RDV pour une visite?

FunPlace (Enney) Sàrl

Route des Rez 1

1667 Enney

enney@funplace.ch

Tél. : 026 921 80 70

**DID YOU
KNOW?**



BON à SAVOIR :
Grace à la convention collective
signée entre les Communes et

OptionGruyère

Vous avez la liberté et le choix
de placer votre enfant
dans tout le district.

INTERESTING FACT

Pré-inscrire votre enfant?



Sentier découverte des abeilles mellifères et de la biodiversité



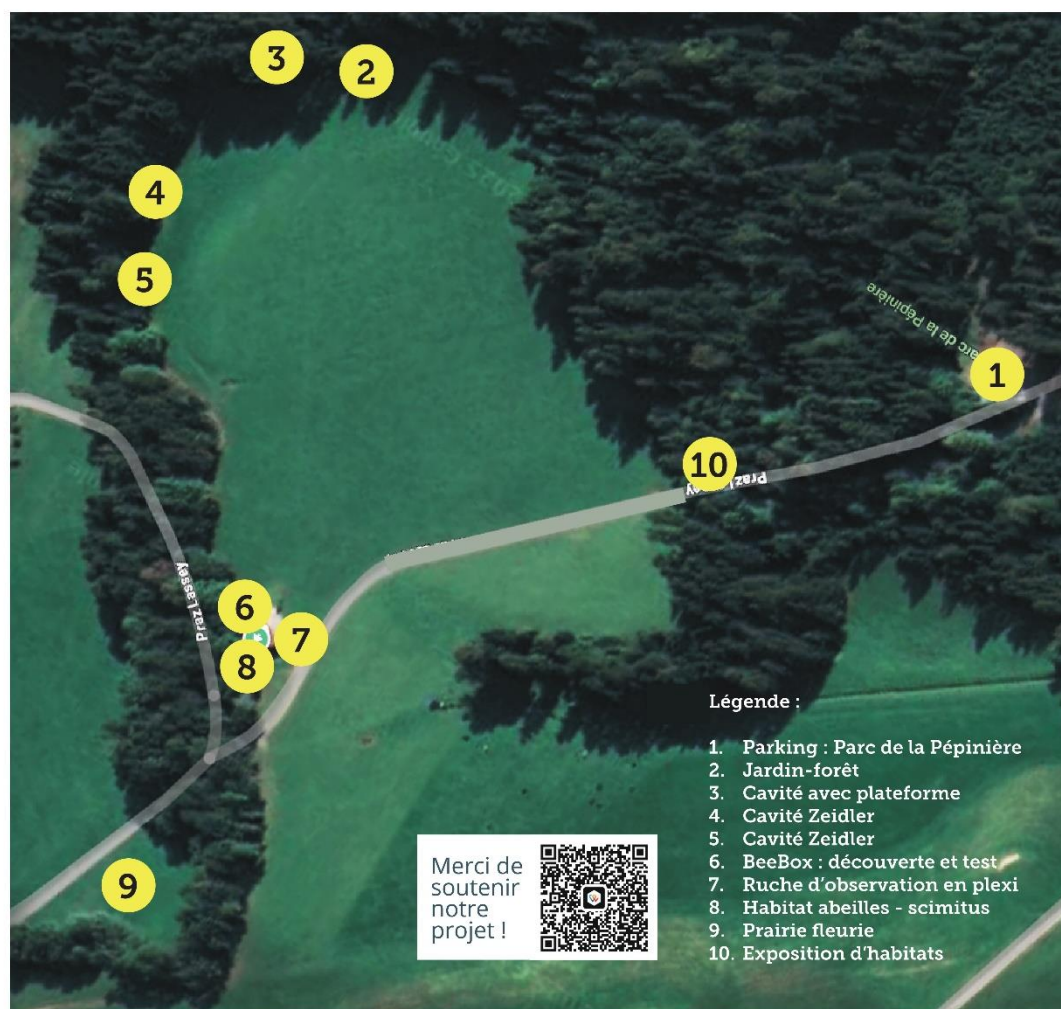
L'abeille mellifère n'est pas seulement un animal de rente, mais aussi un animal sauvage indigène et un élément central de notre écosystème. Dans notre sentier découverte de Vaulruz, nous associons l'éducation à l'environnement à des mesures pratiques de protection de la nature afin de sensibiliser le public à l'abeille mellifère en tant qu'animal sauvage, à son habitat et à ses challenges. Plus d'infos sur notre site : [www.freethebes.ch](http://www.freethebees.ch)

Programme 2026

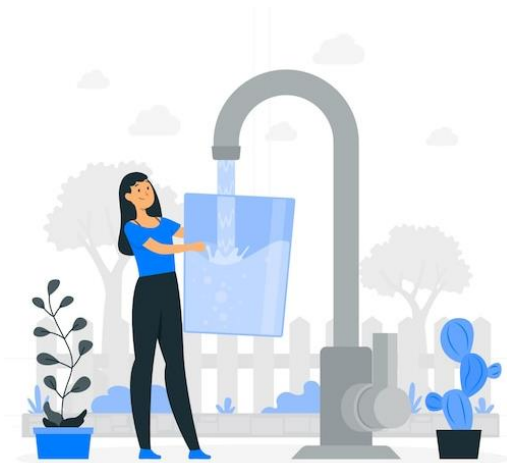
Visites guidées gratuites (sur inscription) : 13.06 • 19.07 • 22.08 • 06.09

Journée participative publique : 25 avril 2026 • 9h00 - 16h00

Fête de la nature : 23.05 • 24.05 • 25.05 (www.fetedelanature.ch)



Qualité de l'eau potable de Vaulruz



Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément du réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes, l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°FH 25 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0.07

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à M. Bernard Rouiller, fontainier, au 079 450 21 31.

Aly Vrac

Épicerie en vrac • Éco-responsable
Produits locaux



Tu veux découvrir un nouveau sport, tu as entre 5 et 15 ans? Tu as déjà joué au Handball à l'école ?

Viens nous rejoindre dans le nouveau club de handball en Gruyère, pour faire partie d'un tout nouveau club et sport dans la région.

Les entraînements se dérouleront sur les sites de :

Sales, route du centre sportif 26
Co de Bulle, route de la lechère 40
Co de la Tour de Trème, route de la Ronclina 2

Personne de contact pour plus d'informations

Brancourt Thibaut
président du Handball Club de la Gruyère
Vers les Châteaux 5
1732 Arconciel
077 421 28 07
handball.gruyere@hotmail.com

kigumi
atelier d'architecture

Champ-du-Pâquier 61
1627 Vaulruz
info@atelierkigumi.ch
LS | +41 77 478 06 57
JR | +41 79 568 37 11
www.atelierkigumi.ch

poys dessinée par ToniTom création

Jennifer Renevey
& Laure Schaller
Architectes HES et EPFL



TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 2026 À SÂLES

Plus de mille tireurs gruériens attendus

La Société de tir Les Carabiniers de Sâles-Vaulruz a l'honneur d'accueillir, en mai 2026 à Sâles, le tir fédéral en campagne de la Gruyère. Une étape incontournable pour tous les fins guidons.

Après 1990 et 2010, c'est la troisième fois que Sâles sera l'hôte de ces joutes sportives, ouvertes aussi bien aux tireurs aguerris qu'aux populaires. Alors que Vaulruz les avait accueillies en 1993. Ces retrouvailles offriront à chacun des moments intenses, dans un esprit de camaraderie et de fair-play.

Au-delà de la compétition, cette fête se veut avant tout une rencontre intergénérationnelle, où se mêlent sport, traditions et bonne humeur. Une kyrielle d'animations rythmeront ce dernier week-end de mai: musique, repas conviviaux, stands gourmands, activités pour petits et grands, afin que chacun, tireurs et spectateurs, trouve sa place dans cette fête au village.

Un peu plus de 1000 tireurs de toute la Gruyère sont attendus. La compétition se déroulera au stand de tir de Sâles. En revanche, la partie festive, officielle, la remise des prix ainsi que toutes les animations auront lieu à la salle de la Lisière, à Sâles.

Pour que cet événement rime avec réussite, nous comptons sur le soutien de la population locale. Votre engagement, votre présence et votre aide dans l'organisation sont essentiels : accueil des participants, encadrement, logistique, ou tout simplement encouragements chaleureux. Ensemble, faisons de cette fête un souvenir inoubliable pour notre région.

Nous vous remercions de votre bon accueil, de votre collaboration et de votre enthousiasme.

PROGRAMME

Samedi 23 mai 2026	tir anticipé de 13 h 30 à 19 h 30
Vendredi 29 mai 2026	tir de 15 h à 20 h, animation musicale
Samedi 30 mai 2026	tir de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, animation musicale
Dimanche 31 mai 2026	tir de 7 h 30 à 12 h à 12 h, apéritif officiel, suivi du repas officiel dès 14 h, jeux de cartes et de société, animation à 17 h 30, remise des prix

Groupement des aînés

Rendez-vous hebdomadaires :

Jour	Heure	Lieu	Activité
Lundi	16h15 – 17h15	Halle de gym	Gym douce (sauf vacances d'été)
Mercredi	14h00 – 17h00	Halle de gym (petite salle)	Jass

Date à retenir : Course des aînés, mardi 8 septembre 2026


YOGA
HATHA VINYASA

Adultes
JEUDI SOIR - VENDREDI MATIN

Enfants 1H à 8H
MERCREDI APRÈS-MIDI 1X/MOIS

Enfants&Parents
SAMEDI MATIN 1X/MOIS


Commune de Sâles
1626 Romanens


www.julyyoga.ch
julie@julyyoga.ch


jul.y.oga

**ACCESSIBLE
À TOUTES
ET TOUS**





Aubade

DU CHOEUR L'HARMONIE

SAMEDI | MAI 30 | 17H30
2026

À VAULRUZ

Lieu par beau temps : sur le parvis de l'église
Lieu par mauvais temps : halle de gym

PETITE RESTAURATION

Bienvenue !



CHOEUR MIXTE L'HARMONIE
VAULRUZ

FESTIVAL
ENTRÉE GRATUITE

LE CHOEUR D'ENFANTS
ATTA'CHANT
FÊTE SES 10
ANS !

20 JUIN 2026
LA LISIERE À SÂLES

11H: CONCERT ATTA'CHANT - SÂLES-VAULRUZ
12H45: CADETS FANFARES - SÂLES ET VAULRUZ
13H30: CHOEURS MIXTES - SÂLES ET VAULRUZ
14H30: MAÎTRISE ET MAÎTRI'SON - CHÂTEL-ST-DENIS
15H45: JUNIORS ECHO DES ROCHES - ACCORDÉONS - LA ROCHE
16H45: DANSE VIBRANCE (EXTRAIT VAÏANA) - BULLE
18H15: METALLIKIDS
19H15: DISCO DES ENFANTS

**TOURS A PONEY, GRIMAGES, MAGICIEN,
HUMAN JACKPOT, ETC**

RESTAURATION - BAR - FOODTRUCK

NINA CONCEPT
Tatouage, mural

Un brin de folie sur votre mur ?
079 564 22 86
info@ninaconcept.ch

@FESTIVAL_ATTACHANT_10_ANS

Demande de réduction de prime d'assurance-maladie

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse.

Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site www.avs-ai.ch.

Cotisation AVS

Personnel de maison

Le personnel de maison comprend notamment les activités suivantes :

- femme/homme de ménage
- fille/garçon au pair
- baby-sitter et garde d'enfant à domicile
- aide aux devoirs scolaires
- prise en charge de personnes âgées
- auxiliaire exerçant une activité dans l'appartement ou la maison, ou autour de la maison (ex. jardinage).

Celui qui emploie du personnel de maison contre rémunération (en espèce ou en nature) doit payer des cotisations aux assurances sociales sur le salaire brut. Pour cela, il faut s'annoncer à la caisse cantonale de compensation du lieu d'activité.

Les employés de maison de moins de 18 ans ne cotisent pas à l'AVS. Les employés de maison de moins de 25 ans dont le salaire annuel ne dépasse pas CHF 750.00 ne cotisent pas non plus à l'AVS.

Indépendant(e)s

Qui sont les Indépendant(e)s ?

- Les personnes qui agissent en leur propre nom, pour leur propre compte.
- Les personnes qui assument leur propre risque économique, en faisant des investissements à long terme et en travaillant pour plusieurs mandants.

(AVS), à l'assurance d'invalidité (AI) et au régime d'allocations pour perte de gain (APG) dès le 1er janvier qui suit leur 17ème anniversaire.

Les personnes indépendantes exerçant une activité indépendante à titre accessoire et dont le revenu annuel ne dépasse pas CHF 2'500.00 peuvent demander que les cotisations leur soient facturées.

Les indépendants sont tenus de payer les cotisations à l'assurance-vieillesse et survivants

Personnes sans activité lucrative

Sont considérées comme non actives les personnes qui :

- ne touchent pas de revenu d'un travail ou en tirent un très faible revenu
- sont entrées dans leur 21^e année
- n'ont pas atteint l'âge ordinaire de la retraite.



Ce sont notamment :

- les étudiant(e)s
- les globe-trotters
- les chômeurs(euses) en fin de droit
- les bénéficiaires de l'aide sociale sans emploi
- les bénéficiaires d'une rente AI sans emploi
- les bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident
- les personnes divorcées sans emploi
- les personnes ayant pris une retraite anticipée
- les conjoint(e)s sans emploi de personnes retraitées
- les veuves/veufs sans emploi.

Les personnes dont le/la conjoint(e) exerce une activité lucrative à au moins 50%, durant au moins 9 mois dans l'année, dont le revenu annuel est supérieur à CHF 10'000.00 ne sont pas considérées comme personnes sans activité lucrative.

Les personnes sans activité lucrative doivent s'affilier auprès d'une caisse de compensation et y payer des cotisations. Il appartient à la personne de veiller elle-même à respecter son obligation de cotiser. Les personnes non actives doivent s'annoncer à la caisse cantonale de compensation de leur lieu de domicile.

Coordonnées de la caisse de compensation

Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1, Case postale, 1762 Givisiez

Tél. 026 426 70 00, www.caisseavsfr.ch

Horaire 7/7 jours

7h30 – 11h30 et 17h – 19h

Fam. Philippe Favre

Rue de la Gare-du-Sud 1 | 1627 Vaulruz

Tél. 026 913 83 13

info@fromagerie-vaulruz.ch

 Fromagerie de Vaulruz



Bourse d'études ou d'apprentissage

Aide cantonale

Les demandes d'aide doivent être rédigées sur les formulaires officiels disponibles sur le site Internet <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/demande-de-bourse-et-pret-detude>.

Vous pouvez également demander le formulaire officiel au Service des subsides de formation, Rue St-Pierre Canisius 12, à 1701 Fribourg, ☎ 026 305 12 51 ou bourses@fr.ch.

Aide communale


Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, CHF 100.00 par an
- pour les étudiants, CHF 200.00 par an

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie **du formulaire de demande d'aide** soumis au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée. **La demande doit être faite en cours d'année pour l'année en cours.** L'aide ne pourra pas être perçue rétroactivement.



Art de pl'hair COIFFURE
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdeplhair@bluewin.ch

Sur rendez-vous

Lundi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Autre horaire sur demande



«La crèche c'est trop chouette, j'ai pas triste quand maman et papa partent travailler.»

Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

Emilie, 4 ans

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

Léo, 4 ans

pop e poppa vaulruz
réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

contact

Isabelle Pillier, Directrice
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74
isabelle.pillier@poppoppa.ch, poppoppa.ch



pop e poppa
crèches

Subvention pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

A la suite l'entrée en vigueur du règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires, nous vous rappelons les éléments/documents qui doivent être joints à votre demande :

- la copie des factures (datées de moins de 12 mois)
- la copie des décomptes de prestations de l'assurance
- votre numéro IBAN pour le versement (en cas de décision favorable).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Stéphanie Grand Sciotto, administratrice des finances, au 026 913 93 44 ou par e-mail caisse.communale@vaulruz.ch.

Le règlement communal relatif à cette subvention des soins dentaires peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Fondation Rieter-Lorétan, district de la Gruyère

La fondation Rieter-Lorétan a pour but d'apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Peuvent être également concernées des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées pendant la période d'apprentissage ou ultérieurement au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle. Elle peut également octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles.

Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandé via le site : www.fondation-rieter.ch.



BERSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

Règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela ne dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.

Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez quelqu'un, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.



Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.

Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal (blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.).

Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet de chaque année.

Obligation d'enregistrement AMICUS

Tous les détenteurs et détentrices de chiens habitant en Suisse doivent être enregistrés dans la banque de données nationale canine Amicus.

Vous allez bientôt avoir un chien ou vous en avez déjà un. Que devez-vous faire?

Les nouveaux détenteurs et détentrices d'un chien doivent se déclarer en amont auprès des services des habitants de leur lieu de résidence. Ceux-ci enregistrent vos données personnelles dans la banque de données nationale canine Amicus. Vous recevrez ensuite vos données d'utilisateur ou d'utilisatrice par courrier ou par e-mail. L'enregistrement pourra alors être effectué par votre vétérinaire.

Les chiots doivent recevoir une puce électronique implantée par le ou la vétérinaire au cours des trois premiers mois. Si vous importez un chien de l'étranger, vous devez faire vérifier son marquage par un ou une vétérinaire dans les dix jours suivant l'importation. Dans les deux cas, le ou la vétérinaire enregistre ensuite le chien dans Amicus.

Les changements suivants doivent également être déclarés à Amicus dans un délai de dix jours :

- transmission (p. ex., vente ou donation)
- prise en charge (p. ex., achat ou cadeau)
- exportation et décès

Vous pouvez déclarer un changement soit sur www.amicus.ch, soit sur l'application gratuite animundo. Une fois votre compte Amicus associé à votre compte animundo, vous pouvez consulter vos chiens enregistrés ainsi que leur ePetCard électronique, mais aussi gérer les changements liés au détenteur ou à la détentrice et les avis de disparition. En outre, animundo propose de nombreuses autres fonctionnalités pratiques pour votre animal de compagnie. Vous trouverez de plus amples informations sur www.animundo.ch.

Les changements de nom et d'adresse doivent être communiqués directement aux services des habitants.

Vous avez déjà un chien. Qu'est-ce qui change pour vous à partir de 2026?

Si vous possédez déjà un chien, vous pouvez gérer ses données comme avant, sur www.amicus.ch ou sur l'application gratuite animundo. Une fois que vous y avez associé votre compte Amicus, vous pouvez consulter vos chiens enregistrés et déclarer une transmission (p. ex., vente ou donation), une prise en charge (p. ex., achat ou cadeau) et un décès, mais aussi gérer les avis de disparition. L'ancienne PetCard ne peut plus être commandée. Elle est désormais disponible sous forme de ePetCard électronique sur animundo. En outre, animundo propose de nombreuses autres fonctionnalités pratiques pour votre animal de compagnie. Vous trouverez de plus amples informations sur www.animundo.ch.

Les changements de nom et d'adresse doivent être communiqués directement aux services des habitants. Si vous souhaitez modifier les informations de votre chien, veuillez contacter votre vétérinaire.

Documents d'identité

Carte d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo de moins d'un an et de bonne qualité
- votre ancienne carte d'identité pour annulation

Il est également possible de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Passeport biométrique

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport ou d'une carte d'identité est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données sont saisies.



Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la commune de Vaulruz

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite. Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la commune Vaulruz se trouve à la halle de gymnastique (rue du Château 31, 1627 Vaulruz). En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.



Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation. Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

**POINT DE
RENCONTRE
URGENCE**

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>. En cas de questions complémentaires, l'administration communale reste à votre disposition (026 912 91 25 / commune@vaulruz.ch).



La Boucherie l'os d'or a réouvert ses portes le 24 février 2026 avec les horaires suivants :

lundi - mardi - jeudi et vendredi

7h30 - 11h45 / 14h00 - 18h15

mercredi

7h30 - 12h00

samedi

7h30 - 12h15

Venez découvrir nos produits faits maison tels que :

- Les 5 sortes de saucisses sèches
- Nos beurres maison
- Nos terrines

Ainsi que sa viande de bœuf rassis sur os....

Boucherie l'os d'or
Rue de l'Hôtel - de -Ville 29
1627 Vaulruz
026 913 96 36

Nadia Sudan

079 738 19 87

sudan.nadia@gmail.com

Rue du Château 15

1627 Vaulruz

Rue du Centre 14

1752 Villars-sur-Glâne



Massage thérapeutique • Réflexologie
Drainage lymphatique manuel • Ventouses • Reiki
Agréé ASCA et RME



Hôtel de Ville

VAALRUZ

Nous vous accompagnons tout l'été
avec des menus qui vous séduiront!

Menu à 69CHF

1 Entrée au choix

1 Plat au choix

1 Dessert au choix



Menu Dégustation à 85CHF

1er Entrée

2ème Entrée

1er Plat

2ème Plat

Dessert

Anniversaire, Baptême, Communion, Collation, Réunion, Séminaire...

GARAGE DES PONTS
1627 VAULRUZ

Votre voiture nos compétences

VW Audi SEAT ŠKODA



Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Bastien Ecabert
mobiliere.ch

la Mobilière

889905



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service



FRERES SA
VAULRUZ

MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
RÉNOVATION



026 919 44 88

menuiserie@pittetfreres.ch

www.pittetfreres.ch

Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60
1627 Vaulruz

026/919.55.44



“Au service de votre élégance”

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

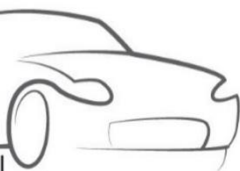
Hyda et Mefide Pajaziti
Sur-R.v

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz

Tél/Fax 026/912 04 33

Sébastien Auto-école

Brevet fédéral



Voiture manuelle, automatique et remorque
théorie et sensibilisation

sebastien.raboud@sebastienautoecole.ch

079 542 71 82

www.sebastienautoecole.ch



Sur rendez-vous

Coiffure Florence

Florence Oberson

Dames - Messieurs - Enfants

026 913 17 63

Vers la Chapelle 6
1627 Vaulruz